

# LE CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars vous avez élu un nouveau conseil municipal, renouvelé par moitié. Les 15 membres vous remercient de la confiance que vous leur avez témoignée.

Le 17 mars, la France était confinée afin de lutter contre le Covid 19. De ce fait, le maire et les adjoints ont été mis en place le 25 mai.

Durant cette période difficile, avec les gestes barrières, les contraintes sanitaires et les protocoles de l'éducation nationale, nous avons mis en œuvre tous les moyens que nous avons à notre disposition pour que la plus grande partie des élèves de l'école primaire puissent suivre les cours. Je profite de l'occasion pour remercier l'ensemble des employés municipaux qui ont participé efficacement au bon déroulement des diverses opérations. Avec l'ensemble du conseil, je voudrais adresser un énorme merci à Audrey, notre secrétaire de mairie, pour le travail effectué, sa disponibilité, sa légendaire bonne humeur. Le confinement passé, elle s'en souviendra. Nous lui souhaitons beaucoup de joie et de bonheur pour le futur événement.

Un des gestes barrières est le port d'un masque. Après divers contacts, après avoir eu quelques informations sur les délais de fabrication des masques, nous avons décidé de les fabriquer nous-mêmes. Les établissements Moutet nous ont fourni le tissu et les élastiques. Nous avons fait appel à des couturières bénévoles et expérimentées de Castétis. Après une mise en train un peu laborieuse, elles ont fabriqué quelques six cent cinquante masques que nous avons distribués à la population. Merci à nos couturières, merci aux généreux donateurs, grâce à eux nous allons pouvoir les récompenser.

Nous avons voulu construire un conseil qui soit le plus représentatif possible de la population, dans lequel chaque quartier soit représenté équitablement. Nous restons à votre disposition pour vous aider au quotidien.

Une page est jointe avec les portraits de chaque conseiller municipal, vous pourrez vous familiariser avec leur belle tête et vous constaterez que la parité est respectée.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour remercier les conseillers qui ont arrêté leur mission après un ou plusieurs mandats. Un remerciement particulier à Paul, pour son investissement au sein du conseil. Les finances, les affaires scolaires (S.I.V.U.) n'ont plus de secret pour lui. MERCI PAUL.

Revenons à notre bulletin. Nous avons réalisé un exemplaire réduit, vue l'activité des diverses associations qui ont fonctionné au ralenti ou pas du tout. Pour l'école, il était un peu tard pour demander aux maîtresses des comptes rendus sur l'activité scolaire du dernier trimestre, vacances obligeant.



Henri **POUSTIS**. Maire,  
Retraité



Sabine **LATRUBESSE**. 1ere Adj.  
Secrétaire Comptable



Francis **DUFAU**. 2<sup>ème</sup> Adj.  
Retraité



Pascal **LANGLES**,  
Agriculteur



Marie-Anne **LEBRET**,  
Retraîtée



Lionel **SARAIVA**,  
Agriculteur



Jean **LAHITTETE**,  
Retraité



Isabelle **BONIFACE**,  
Retraîtée



Michel **LABAIG**,  
Logisticien bureautique



Nathalie **BROUCARET**,  
Agent immobilier



Clément **MORLAAS-COURTIES**  
Technicien



Laurence **LAHERRERE**  
Responsable sécurité



Lucile **DUTILH**  
En formation



Carlos **JACINTO**  
Responsable qualité



Frédérique **SAINT-CRICQ**  
Technicienne Agroalimentaire

# L'ACTUALITÉ COMMUNALE

## Finances

Le compte de gestion, le compte administratif, l'affectation des résultats, l'attribution des subventions, les taux des taxes et le budget primitif ont été voté par l'ancien conseil municipal

### Résultat de fonctionnement

	Mandats et titres émis	Résultat reporté 2018	Cumul section
Dépenses	287 989,38		287 989,38
Recettes	317 220,93	94 159,81	411 380,74
<b>Solde</b>	<b>29 231,55</b>	<b>94 159,81</b>	<b>123 391,36</b>

### Résultat d'investissement

	Mandats et titres émis	Résultat reporté 2018	Cumul section
Dépenses	80 096,87		80 096,87
Recettes	43 352,95	91 288,44	134 641,39
<b>Solde</b>	<b>-36743,92</b>	<b>91 288,44</b>	<b>54 544,52</b>

Le compte administratif fait apparaître :

- un solde négatif en investissement de 36 743,92 €
- un solde positif en fonctionnement de 29 231,55 €.

Des travaux prévus et commandés en 2019 seront payés en 2020 (le portail du presbytère, le chemin latéral à la Ribère....) Au final le budget de fonctionnement serait à nouveau déficitaire.

Un résultat global de clôture de 177 935,88 €. (185 448,25 € l'année précédente).

Durant ce mandat, le conseil municipal devra, par obligation réglementaire et pour assurer l'entretien des bâtiments municipaux, entreprendre des travaux onéreux et parfois assez urgents.

Éboulement des berges du Clamondé en bordure du stade 40 000 €.

Mise aux normes des protections incendies.

Récupération des espaces aux cimetières

Entretien de la salle polyvalente....

## Fixation des taux d'imposition

Vu les exercices précédents soldés par un déficit en fonctionnement, réduit en 2019 ?

Vu la suppression de la taxe d'habitation en cours ?

Vu les travaux à venir ?

Le conseil municipal a décidé d'augmenter la taxe du foncier bâti de 10%. Ce n'est pas par gaïeté de cœur mais par nécessité si nous voulons que notre commune ne régresse pas.

## Le budget primitif 2020

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 414 080,36 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à 91 944,34 €.

## Subventions versées aux associations

Le conseil municipal, à la majorité, reconduit le montant de 9365 € alloué aux associations.

### Parcelle Martène

Monsieur Vanrusselt Yvan s'est porté acquéreur de la parcelle B41 au prix de 10 000€ (dix mille euros hors taxes).

Le conseil municipal donne tout pouvoir à Monsieur le maire pour signer l'acte notarié et pour signer toutes pièces administratives et comptables nécessaires à cette vente.

### Indemnités des élus

Strate démographique de 500 à 999 habitants

**Tableau des indemnités de fonctions des Maires, et Adjoints**

	Taux Maximal en % de l'indice 1027	Valeur de l'indemnité en 2020	Indemnité Totale
Maire	40,3 %	1 567,43 €	<b>1 567,43 €</b>
Adjoint	10,70 %	416,17 €	416,17 x 2 adjoints = <b>832,34 €</b>
<b>Montant de l'enveloppe à ne pas dépasser</b>			<b>2 399,77 €</b>

*1 / Calcul de l'enveloppe indemnitaire à ne pas dépasser*

*2 / Indemnités votées par le Conseil Municipal*

	Taux voté par le Conseil Municipal en % de l'indice 1027	Montant de l'indemnité mensuelle au 1 <sup>er</sup> juillet 2010
Maire	26,73 %	1 039,64 €
1 <sup>er</sup> adjoint	8,25 %	320,88 €
2 <sup>ème</sup> adjoint	8,25 %	320,88 €
<b>Montant global des indemnités allouées</b>		<b>1 681,40 €</b>

# ORGANISATION DES DIFFERENTES COMMISSIONS MUNICIPALES

## 1/Commissions municipales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a **décidé** d'arrêter, comme suit les différentes commissions, et la répartition des conseillers appelés à y siéger.

Voirie Bâtiment et Environnement	POUSTIS Henri - LANGLES Pascal - MORLAAS-COURTIES Clément -SARAIVA Lionel - JACINTO Carlos -LAHITTETE Jean
Budget Finances Marchés et impôts locaux	POUSTIS Henri - LATRUBESSE Sabine- BROUCARET Nathalie- BONIFACE Isabelle- LAHERRERE Laurence-LABAIG Michel
Information Plan Communal de Sauvegarde Animation et Solidarité	POUSTIS Henri - LATRUBESSE Sabine- DUFAU Francis-JACINTO Carlos- LAHITTETE Jean-SARAIVA Lionel-LAHERRERE Laurence- SAINT-CRICQ Frédérique- LANGLES Pascal-LABAIG Michel-DUTILH Lucile- MORLAAS-COURTIES Clément-BROUCARET Nathalie-BONIFACE Isabelle- LEBRET Marie-Anne

Le Maire est Président de droit. Des commissions spécifiques pourront être créées en cours de mandat.

## 2/ Délégués aux organismes communaux et intercommunaux

### A - ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

#### a- Communauté de Communes LACQ ORTHEZ

1 délégué titulaire : M. *POUSTIS Henri*

1 délégué suppléant : M. *LATRUBESSE Sabine*

#### b- Syndicat Gave et Baise

2 délégués titulaires : M. *POUSTIS Henri*, M. *Pascal LANGLES-MAYSONNAVE*

2 délégués suppléants : *Madame LEBRET Marie-Anne*, M. *Jean LAHITTETE*

#### c- Syndicat D'Energie

1 délégué titulaire : M. *Henri POUSTIS*

1 délégué suppléant : M. *Pascal LANGLES-MAYSONNAVE*

#### d- SIVU BALANSUN CASTETIS

2 délégués titulaires : M. *POUSTIS Henri*, *Madame LATRUBESSE Sabine*

2 délégués suppléants : *Madame BONIFACE Isabelle*, *Madame Frédérique SAINT-CRICQ*

## B - DESIGNATION DE DELEGUES AUPRES DE DIFFERENTES INSTANCES

### 1) ECOLE PUBLIQUE:

2 délégués : M. *Henri POUSTIS*, M<sup>me</sup> *Sabine LATRUBESSE*

### 2) CNAS (Comité National d'Action Sociale) :

1 Délégué élu : M. *Sabine LATRUBESSE*

1 délégué agent : M. *Audrey CASSAGNE*

### 3) Correspondant ERDF et Orange en cas d'intempérie

M. *Pascal LANGLES-MAYSONNAVE*

### 4) Désignation de conseillers en charge des questions de défense :

M. *DUFAU Francis*

### 5) Commission de contrôle des listes

électorales : elle est composée d'un membre prêt à participer aux travaux de la commission ou à défaut du plus jeune conseiller municipal, d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet

et d'un délégué désigné par le Président du tribunal judiciaire. Clément MORLAAS-COURTIES et Lionel SARAIVA seront les membres de cette commission.

## INFORMATION

A compter du 1er juillet et jusqu'au 3 janvier, le secrétariat de la mairie est ouvert les mardi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30. En cas d'urgence appelez le 06 42 64 70 55.

Audrey est en congés de maternité, elle est remplacée par Clémence.



# ACTUALITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

Le conseil communautaire est composé de 96 délégués et se réunit 5 à 6 fois par an. Il est l'organe décisionnel par l'intermédiaire de délibérations prises sur les dossiers proposés et le vote du budget. Toutes les délibérations sont soumises au contrôle de légalité de la Préfecture avant application.

Patrice LAURENT, Maire de MOURENX, a été élu Président de la CCLO.



Les 15 vice-présidents et 6 conseillers délégués tous élus par l'assemblée sont :

- Jean-Marie BERGERET-TERCQ, 1<sup>er</sup> Vice-président, délégué au développement économique, au foncier et à l'urbanisme
- Emmanuel HANON, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux affaires financières et au budget
- Michel LABOURDETTE, 3<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à la politique de gestion des ressources humaines
- Didier REY, 4<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à l'industrie
- Fabienne COSTEDOAT-DIU, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente, déléguée à la santé et l'environnement
- Christian LÉCHIT, 6<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à l'administration générale et au commerce
- Christian LOMBART, 7<sup>ème</sup> Vice-président, délégué à la recherche, l'enseignement supérieur et la gestion des risques

-Nadia GRAMMONTIN, 8<sup>ème</sup> Vice-présidente, déléguée à la petite enfance et à l'enseignement

-Henri POUSTIS, 9<sup>ème</sup> Vice-président, délégué aux marchés publics et au SDIS

-Gérard DUCOS, 10<sup>ème</sup> Vice-président, délégué aux bâtiments et au tourisme

-Michel OLIVÉ, 11<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à la mobilité, à l'habitat et aux politiques contractuelles

-Francis LARROQUE, 12<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à la voirie, aux espaces verts et à l'éclairage public

-Robert HAGET, 13<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué aux infrastructures

-Marlène LE DIEU DE VILLE, 14<sup>ème</sup> Vice-présidente, déléguée à l'économie numérique, aux systèmes d'information et à la culture

-Régis CASSAROUMÉ, 15<sup>ème</sup> Vice-Président, délégué à la collecte et au traitement des déchets

Les 6 délégués communautaires :

-Guy PÉMARTIN, délégué à l'agriculture

-Maryse PAYBOU, déléguée à l'insertion par l'économie,

-Michel LAURIO, délégué à la vie associative et subventions aux associations

-Michel DUPUY, délégué à l'aide aux entreprises

-Bénédicte ALCÉTÉGARAY, déléguée au développement durable et aux énergies

-Philippe ARRIAU, délégué à la GEMAPI et à la biodiversité.

Les Commissions sont au nombre de 5, Administration générale, Aménagement du territoire, Animation du territoire, Développement économique, Environnement.

Elles sont composées des 96 délégués du conseil communautaire répartis dans chacune d'entre elles. Elles sont un organe consultatif. Elles prennent connaissance des dossiers et émettent, après l'avis du bureau, des avis sur chaque rapport présenté au conseil.

# Le RESEAU CYBER BASE LACQ-ORTHEZ vous informe

## Le Réseau Cyber-base Lacq-Orthez vous explique un mot du Numérique Mémoire

Lorsque vous achetez un équipement numérique, les caractéristiques mises en avant sont souvent la taille de la mémoire/disque dur (32 Go, 500 Go, 1 To...) et la RAM (4 Go, 16 Go,...). De plus, lors de vos utilisations, vous avez peut-être eu des messages du type « mémoire de stockage interne saturée », « impossible d'enregistrer ce fichier »...



**Tout cela fait référence à la mémoire et aux espaces de stockages de vos appareils !**

**Quelles sont les différents types de mémoire et leur utilité ?**

- La mémoire vive

La mémoire vive, généralement appelée RAM (Random Access Memory, traduisez mémoire à accès direct), est un espace stockant de manière temporaire des données permettant l'exécution des programmes/logiciels/applications. Aussi, la présence d'une RAM importante vous permettra :

- d'avoir une meilleure rapidité dans l'exécution de vos logiciels/applications,
- d'utiliser simultanément plusieurs logiciels sans ralentissement, ni bug,
- d'avoir recours à des programmes/applications « gourmands » en mémoire vive comme les logiciels de traitement vidéo/photo, de dessin 3D, de programmation,...

La RAM se situe le plus souvent entre 2 Go et 16 Go et est toujours inférieure à la mémoire physique.

- La mémoire physique aussi appelée « Espace de stockage »

La mémoire physique est un espace de stockage permettant de conserver des fichiers numériques (documents, photos, vidéos, programmes,...) à long terme, y compris lors de l'arrêt de l'ordinateur. Cette mémoire correspond aux dispositifs tels que le disque dur, les clefs USB, les cartes SD (cartes mémoire)...

Plus la mémoire physique de votre équipement sera importante, plus vous pourrez stocker de fichiers numériques. Il est notamment important de regarder celle-ci lors de l'achat d'un appareil en pensant à vos futurs usages. Ex : si vous pensez prendre et/ou stocker de nombreuses photos et vidéos, il faudra s'orienter vers un équipement ayant une capacité de mémoire suffisante.



## Que faire si mon espace de stockage est plein ?

Pour éviter d'avoir un espace de stockage (disque dur, mémoire du smartphone,...) qui vous empêcherait d'enregistrer de nouveaux fichiers et pourrait ralentir votre équipement, plusieurs actions peuvent être réalisées :



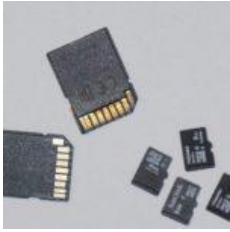
-Supprimer les fichiers qui ne vous servent pas en faisant du tri dans le dossier « téléchargements », mais aussi dans « documents », « images », « vidéos »... ainsi que les photos et vidéos stockées par vos applications sur votre smartphone (ex : whatsapp)

-Désinstaller les programmes/logiciels/applications inutilisés

- Supprimer les fichiers temporaires (fichiers stockés lors de vos navigations internet) grâce au logiciel libre BleachBit. Retrouvez nos explications sur notre blog ou en allant directement sur <https://huit.re/nettoyagePC>

- Déplacer les fichiers très volumineux vers un périphérique de stockage externe (clef USB, disque dur externe, carte SD). Pour cela, mieux vaut les copier d'abord, puis les supprimer de l'emplacement d'origine.

## Comment choisir entre une clef USB, un disque dur externe et une carte SD ?

			
	<b>Clé USB</b> <i>Périphérique d'échange de fichiers</i>	<b>Disque dur externe</b> <i>Périphérique de stockage et de sauvegarde</i>	<b>Carte SD (ou micro SD)</b> <i>Périphérique adaptable à tout équipement</i>
<u>Les plus</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Légère et maniable</li> <li>• Facilité pour l'échange de fichiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité de stockage importante</li> <li>• Robustesse avec une housse de protection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Micro SD utilisable par différents équipements avec son adaptateur</li> <li>• Facilité de transport</li> </ul>
<u>Les moins</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fragilité lors d'une utilisation fréquente</li> <li>• Malicieuse capacité à se perdre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encombrement</li> <li>• Prix</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible capacité de stockage</li> <li>• Malicieuse capacité à se perdre</li> <li>• Peu pratique pour passer souvent d'un appareil à un autre</li> </ul>

## Quelle capacité de stockage choisir ?

Pour stocker/échanger des documents personnels	de 4 à 16 Go
Pour stocker/échanger des photos et vidéos	minimum 32 Go
Pour faire une sauvegarde d'un ordinateur	de 256 Go à 1 To (1 To = 1000 Go)

Le Réseau Cyber-base Lacq-Orthez est bien évidemment à votre disposition pour vous aider et vous conseiller dans le domaine du numérique.

### **Cyber Centre d'Orthez**

2 rue Pierre Lasserre (rdc Centre Socioculturel)

05 59 67 25 61



[cyberbases@cc-lacqorthez.fr](mailto:cyberbases@cc-lacqorthez.fr)

Le blog: [www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE](http://www.cc-lacqorthez.fr/CYBERBASE)

Également La Cyber du MI[X] à Mourenx : 05 59 80 58 84

# HISTOIRE

Pour ce bulletin un peu spécial, nous allons abandonner pour une fois les écrits de Mr CAMGRAND, pour reproduire la page consacrée à CASTÉTIS dans le livre d'Hubert DUTRECH « Lo noste Béarn » paru aux éditions MONHELIOS.

« Ce village de type Castelnau érigé en 1236 est établi à l'intérieur d'une ancienne enceinte constituée de remparts de terre et de fossés qu'avait précédé le turon dous garros constitué lui de 3 enceintes et dont les versants tombaient à pic au-dessus du gave et du ravin du Pouy. Ce solide aménagement défensif engendra un afflux de population et, en l'an 1385, Casteg-thiis comptait 72 ostaü dont ceux du barbier et du forgeron.

L'Hôpital des pauvres de Noarriü (espitaü deus praubes) était enregistré pour 5 feux. On recensa également 2 médecins fin XIVE siècle pour se voir désigné comme chef-lieu d'un capdulh (équivalent d'un canton).

Étymologiquement, son nom signifierait « le boss dépendant du château » ou bien il pourrait provenir de Castet-Hins, (Bourg à la frontière). Ce qui correspondrait à sa situation géographique, à la limite ancienne des vicomtés de Dax et de Béarn, c'est à dire les territoires des Venarnis et des Tarbelli.

Témoignage de l'ancienneté de l'habitat, des vestiges de l'époque Gallo romaine (poteries, amphores romaines...) ont été découverts non loin du centre, près d'une voie antique. A signaler que la

route principale descendant vers le Sud depuis Orthez passait encore au XVIIIe siècle le long de l'église et poursuivait par Noarrieu.

Dans ce quartier Noarrieu, une nouvelle église fut construite en 1910, à côté de l'abbaye ayant fait office d'espitaü, détenu par les chevaliers de l'ordre de Malte de Caubin et Morlaàs. L'abbaye Hospice fut brûlée lors de troubles religieux, le château et les fortifications rasés, et son seigneur, François de la Salle de Candau, chef catholique, fait prisonnier à la chute d'Orthez et exécuté au château de Pau le 04 Aout 1569.

C'est son gendre, Bernard de Nays époux d'Anne, qui fit construire en 1600 à une demi-lieue de l'ancien, le château actuel, comme l'indique la date au-dessus de l'entrée. Cette terre, érigée en Baronnie puis en Marquisat, resta la propriété de la même famille jusqu'en 1957.

Un lieu-dit, la haderne de Noarriü, était et est toujours censé servir de demeure aux fées. Il s'agit d'une espèce de souterrain qui se trouve près d'un ravin, sur le flanc d'une colline couverte de bois. Les castétisiens n'étant pas certains qu'il ne fut également hanté par lou machan (le diable), prenaient des précautions avant d'y pénétrer, parfois à la poursuite de quelque gibier qui s'y était réfugié. L'arme absolue était composée de laurier et d'eau bénite.

Un ancien dicton disait : « A castétis, qué soun hèro couquis » (A castétis, ils sont très coquins.....)

## Littérature

Lamartine, Vigny et Francis Jammes séjournèrent au château de Castétis dit aussi de Nays-Candau. Ce château prit ainsi, plus tard, naturellement, le nom de "Château des 3 poètes". On lit sur le linteau d'entrée, la belle devise qu'on devrait généraliser : *Chens bourrouilh tau praube* (pas de verrou pour le pauvre).

Une autre poétesse, Irène de Mourot, ayant vécu à Castétis écrivit : *Ton beau chant retrouvé, le beau chant de tes feuilles, ô forêt ! / Serre-moi sur ton cœur dans le vent, le soleil, / Et la chaude folie de tes branches violines ! / Dis à l'ombre s'en venant du fond des ravines...*

Non loin, une stèle implantée dans le cimetière marque l'emplacement de l'ancien autel, près duquel est inhumé l'ancien ministre sous les cabinets Tardieu et Laval et président de conseil de la République, Auguste Champetier de Ribes. Autre personnalité castétisienne : Pierre Las-serre (1867-1930), né céans au Castagnas, philosophe et critique, devint professeur au Collège de France. Il a laissé plusieurs études sur des romanciers.



Les historiens de Castétis durant leurs recherches



# UNION SPORTIVE CASTETIS GOUZE

## SECTION FOOTBALL

### BILAN SAISON 2019/2020

Cette saison particulière est quand même à marquer d'une pierre blanche puisque notre équipe senior A, après un beau parcours et en restant invaincue en championnat, accède à la D1 (1<sup>ère</sup> division départementale) aux portes de la ligue régionale.

C'est une belle récompense pour cette équipe qui progresse régulièrement sous la houlette de Rafa Macias pour la 2<sup>ème</sup> année.

Coachés par Mathieu Bernardin et Daniel Etchebarne, les seniors B et les vétérans ont réalisé une saison satisfaisante sans problème particulier. Chez les jeunes, pas d'équipe U15 pour cause d'effectif réduit, les 2<sup>ème</sup> année venant compléter celle des U17.

Nous avons pu quand même, avant la crise sanitaire, organiser 3

manifestations : vide poussettes, loto et vente de pâtisseries.

Merci à tous les éducateurs, joueurs, arbitres, dirigeants, membres du conseil d'administration, sympathisants, partenaires, pour leur précieuse et indispensable collaboration au fonctionnement de l'USCG.

Si la sa saison prochaine s'annonce excitante pour l'équipe A, l'équipe B devra se donner les moyens de quitter la D4 pour accéder à la division supérieure. Chez les jeunes, compte tenu des effectifs insuffisants, une entente va être mise en place avec l'EB Orthez pour les U15 et U17.

Bonnes vacances à toutes et à tous



# ASSOCIATION DE CHASSE

Après une fin de saison faste avec 10 sangliers prélevés entre le 1er et le 11 mars, puis écourtée par un confinement suivi de règles sanitaires strictes, l'assemblée générale s'est tenue en deux temps.

Le 3 juillet, le rapport moral, d'activité et financier a été adopté. La modification des statuts et règlement intérieur a permis à l'ACCA de se mettre en adéquation avec la loi chasse du 24 juillet 2019. Les fédérations départementales des chasseurs ont maintenant en charge, en lieu et place de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), la gestion des ACCA. Ces dispositions vont normalement faciliter le fonctionnement de nos ACCA!

Ces formalités adoptées à l'unanimité, point suivant de l'ordre du jour, l'élection du conseil d'administration et du bureau. Paul DE SA FREITAS ne souhaitant pas se représenter au poste de président, en l'absence de candidat, l'assemblée s'est donnée 15 jours de réflexion.

Le 17 juillet, seconde AG pour élire le directoire!

Après un tour de table non fructueux, le président sortant est reparti pour trois ans et il s'attachera à former Cyprien SANDINI qui intègre le bureau au poste de secrétaire.

L'ACCA remercie :

- les agriculteurs qui ont assisté à ces deux AG et qui pour certains intègrent le conseil d'administration.
- la poignée de chasseurs qui passe du temps sur le terrain, accompagne les agriculteurs et organise les battues sangliers.
- Mention spéciale pour Francis et Georges qui, avec l'aide d'un restaurateur, valorisent le produit et permettent ainsi à nos finances d'être saines.

Ainsi, si vous souhaitez du civet ou gigot de sanglier, merci de contacter Georges DUVIGNAU 06 79 15 96 13 ou Paul DE SA FREITAS 06 37 12 71 26



au 1er rang de g. à d. le bureau avec Jacques Camgrand trésorier, Paul De Sa Freitas président et Cyprien Sandini secrétaire. Au 2d rang le conseil d'administration avec de g. à d. Michel Maubecq, Georges Duvignau, Michel Lamarque, Francis Marlat, Lionel Saraiva, Pascal Langles

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES ARGAGNON/BALANSUN/CASTETIS (ABC)

## LE CARNAVAL

Le samedi 15 février a eu lieu le carnaval des écoles. Les enfants et les parents des 3 villages se sont réunis, vêtus de leurs plus beaux déguisements, afin de parader dans les rues d'Argagnon, accompagnés d'un superbe char.

San Pansar a bien sûr été jugé et brûlé puis tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif et des grillades.

Un grand merci aux mamans de la commission « Carnaval » qui nous ont organisé cette magnifique journée !

## LE LOTO

Compte-tenu de la situation, le loto en salle a été annulé...nous avons décidé de jouer le loto électronique quand la situation se serait améliorée.

Le bureau s'est donc réuni, le mardi 9 juin, afin d'effectuer le tirage sur ordinateur et tous les gagnants ont été contactés et ont reçu leur lot.

## CADEAU DES CM2

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves a offert une calculatrice collège à tous les élèves de CM2 pour leur passage en 6<sup>ème</sup>.

## LE BUREAU

Deux départs sont annoncés pour l'année prochaine. En effet, Rémi POUSTIS (Président)

et Sandra CRABOS (Secrétaire) laissent leurs places à de nouveaux volontaires après quelques années de bons et loyaux services ! N'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure !

Nous tenons à remercier toutes les personnes sans qui l'APE ne pourrait exister : les parents d'élèves pour leur aide et leur présence ; les maîtresses et les atsem qui donnent de leur temps et beaucoup d'énergie tout au long de l'année ; les municipalités et le SIVU qui nous fournissent les infrastructures et toute l'aide dont nous avons besoin, mais aussi tous les habitants des villages pour leur présence à chaque manifestation.

BONNES VACANCES A TOUS ET A L'ANNEE PROCHAINE !





## VOLLEY BALL

### ASSOCIATION « LA GAYOLLE »

Cette année est effectivement particulière, on a dû arrêter subitement notre petit tournoi. Les finales ont été annulées, reportées à 2021.

Nous verrons bien les nouveaux effectifs début septembre, en espérant que La Gayolle persiste...

### RIONS UN PEU

Un arbitre de foot meurt et monte au ciel. Là il se présente au jugement dernier.

Il se trouve en face d'une sorte de guichet ou l'attend un saint. Il s'installe et il lui est demandé : « Qu'avez-vous à vous reprocher ? » Penaud il avoue : "J'étais arbitre de foot et lors d'une finale de la coupe de France : Lyon /Saint Etienne, j'ai accordé un pénalty plus que généreux en contrepartie d'une forte somme d'argent ".

Alors le Saint tout hilare lui dit : " Ha ha ! Parfait allez au ciel.

L'arbitre rétorqua : "Mais j'ai péché, je mérite le purgatoire !"

Non Non vous avez de la chance. Je remplace Saint Pierre aujourd'hui, et je suis Saint ETIENNE.

Allez les verts.

C'est les vacances, alors une petite pour les enfants :

On se concentre : Citez-moi un fruit qui court très vite .....

Un citron pressé..... Hé Hé.

Bonnes Vacances.



# ASSOCIATION ECO'PINES

## L'association Eco'pines présente sa première collection

L'association avait prévu de présenter sa collection de vêtements entièrement recyclés en avril dernier à la salle de Castetis. Malheureusement, l'épidémie Covid-19 nous a contraintes à repousser cette manifestation à avril 2021.

Cependant, nous souhaitons tout de même présenter notre collection afin d'avoir des retours du public, mais aussi pour financer le matériel nécessaire à la continuité de l'association. Nous avons donc décidé de

mettre en vente les vêtements via les réseaux sociaux (facebook et instagram).

Pour cela nous avons réalisé un shooting photo samedi 11 juillet au lac de Biron avec notre photographe attitrée, Manon Mary, qui embellit nos créations et nos sourires. Ainsi, depuis le 20 juillet, les articles sont mis en vente sur nos réseaux sociaux à petits prix. En attendant, voici un avant de gout de notre collection en photo.



La grande nouveauté de l'année 2020 n'a pas pu se dérouler comme prévu le 21 Juin dernier pour les raisons que tout le monde connaît.

Nous aurions pu prendre la décision de le maintenir, mais le risque était encore dans tous les esprits, et nous ne voulions pas d'une organisation tronquée, qui ne serait pas déroulée dans la sérénité absolue. Dommage, car ce dimanche-là, le temps était magnifique.

Nous avons 32 artistes inscrits, dans tous les arts, divers et variés. Un beau succès car le démarchage ne s'est fait que par téléphone et mails. Si nous avons pu contacter d'autres artistes dans les expos prévues avant notre

date, nul doute que nous aurions eu une très belle participation. Les propriétaires aussi avaient répondu présents, mais la grande majorité ont manifesté leur volonté de reporter leur participation à l'année prochaine, qu'ils en soient vivement remerciés. Un grand remerciement aussi à l'association Eco'pines qui a accepté de couvrir cette organisation.

Nous espérons donc pouvoir mener à bien enfin cette manifestation dès le mois de Juin prochain.

Soyez toutes et tous prudents, prenez soin de vous et de vos proches.

## LA RUCHE

En période hivernale, la Ruche a peu d'activités à l'extérieur, mais plus particulièrement celle année, pour cause de COVID-19 et nous nous sommes donc mises en sommeil. L'Assemblée Générale prévue le 24 mars, a été bien sûr annulée ainsi que tous les projets qui devaient être annoncés

ce jour-là : participation à la soirée des Eco'pines, comme tous les ans la Journée Mondiale du Tricot et bien d'autres. L'évolution de la situation sanitaire est l'élément qui nous guidera pour une date éventuelle de reprise. Bel été à toutes et tous.

## LE CLAMONDÉ

Au mois de Janvier, 60 personnes étaient présentes à l'assemblée générale suivie d'un repas qui a été apprécié. L'après-midi, des Jeux de société et de cartes ont été mis en place.

En Février, la soirée cartes a vu le jour avec succès.

Nous espérons que le confinement et le déconfinement se sont bien passés. Nous

sommes en vacances et nous serons attentifs aux nouvelles de la rentrée. Dès que nous le pourrons nous vous contacterons pour la reprise des activités (Goûter, yoga, soirée cartes.....) Ne soyons pas pressés.

Bonnes vacances prudentes, avec le masque et respectons les gestes barrières.

A très bientôt.

# LA MUSIQUE POUR HAÏTI

Comme toutes les associations, La Musique pour HAÏTI est au ralenti. Virus oblige, nous n'avons plus de manifestations à animer et le spectacle béarnais prévu le 26 avril (Les Quinz'Amics + La pièce de théâtre en Béarnais) est reportée à une date ultérieure ? ? ?. Donc presque plus de rentrée d'argent si ce n'est les dons. Espérer faire ce programme cet automne semble compromis. Nous vous tiendrons informés par la presse et la radio et... le bouche à oreilles sur la date retenue.

La situation de la crèche reste des plus préoccupantes. Après l'incendie la directrice Mme JEAN avait loué une grande maison, mais les travaux traînent en longueur et le paiement du loyer devient impossible. Donc il faut déménager au plus vite ; mais il reste la peinture et les menuiseries extérieures à faire. Mme Jean veut déménager le plus rapidement possible mais même s'il fait chaud en Haïti reste le problème des moustiques et

autres parasites. Il nous faut donc les aider rapidement. Nous venons de faire un virement mais il va falloir continuer. Nous faisons donc appel à votre générosité.

L'état du pays reste très précaire. Les nounous ont accepté de rester confinées avec les enfants. L'arrivée du virus serait catastrophique au vu des faibles moyens médicaux dont dispose le pays.

Vous pouvez envoyer vos dons (déductibles des impôts) à la mairie de Castétis à l'ordre de : La Musique pour HAÏTI.

La devise de notre association est : Un €uro donné = Un €uro reversé à la crèche. Tous les frais sont supportés par les membres actifs.

Nous vous remercions de votre générosité et de votre confiance.

Bonnes vacances et prenez soins de vous.

# Association « Les Amis de l'Église de Noarrieu »

Après un an d'existence, l'association « Les Amis de l'Église de Noarrieu » a tenu son assemblée générale le 9 juillet 2020. Ce fut le moment pour la Présidente Hélène Labenne de remercier les présents, Bruno Gélis l'architecte bénévole qui se charge de la partie technique, les 22 membres actifs, les généreux donateurs, les sympathisants et les intervenants qui ont soutenu la démarche de « réveiller cette petite église au milieu des champs ». Le rapport financier exposé par la trésorière Isabelle Drivon fait apparaître un solde bancaire de 9 500 euros (dont 8 090 euros de dons). Cette somme est loin encore d'atteindre les 24 000 euros nécessaires pour commencer les travaux : réfection de la poutre de soutien de la tribune, travaux d'entretien de la structure et d'électricité. La secrétaire, Danièle Laborde, a retracé les temps forts de l'année écoulée : projection du film d'Yves Pétriat « Cœur de Gascogne », conférence de Jean Salles Loustau sur la langue Occitane, les deux autres animations ont été reportées à cause du confinement. Elles sont reprogrammées ainsi :

♣ 18 septembre 2020 à 20h30 :

**Conférence de l'historien Philippe Dazet-Brun :**

**« 10 juillet 1940 : La République Assassinée »**

♣ 16 octobre 2020 à 20h30 :

**Intervention de l'association « Mémoire du Canton de Lagor et des Vallées » ( MCLV° ) qui vient de terminer de répertorier l'état civil du village de Castétis et viendra entre autre nous apprendre à confectionner un arbre généalogique.**

L'assemblée présente a voté à

l'unanimité pour :

- l'entrée au Conseil d'administration de deux nouveaux membres : Carmen Forsans et Anne Thérèse Lapèze.

- la décision de faire appel à un financement participatif via Internet.

**Une première cagnotte a été créée sur le site Leetchi. Pour participer financièrement vous pouvez donc taper : [www.leetchi.com](http://www.leetchi.com) puis cliquer sur « Cagnottes solidaires » (en haut à gauche), taper « les amis de Noarrieu » dans « rechercher une cagnotte » puis sur « je participe »**

Bientôt d'autres cagnottes seront créées sur des sites plus spécialisés afin de toucher un public sensible à la protection du patrimoine.

Il est toujours possible de faire un don directement auprès d'un membre du bureau qui vous remettra un justificatif pour crédit d'impôt.

-la décision de commencer les travaux cet été, la principale entreprise disposant de temps à cette période. L'association engage les démarches auprès de la mairie afin d'obtenir l'autorisation de démarrer les travaux. Pour cela il a fallu modifier les statuts auprès de la Préfecture et rajouter dans l'objet « de mener à bien des travaux d'entretien » en sus de la formule initiale « Cette association a pour but la sauvegarde, la mise en valeur, l'animation culturelle et patrimoniale de l'église de Noarrieu ».

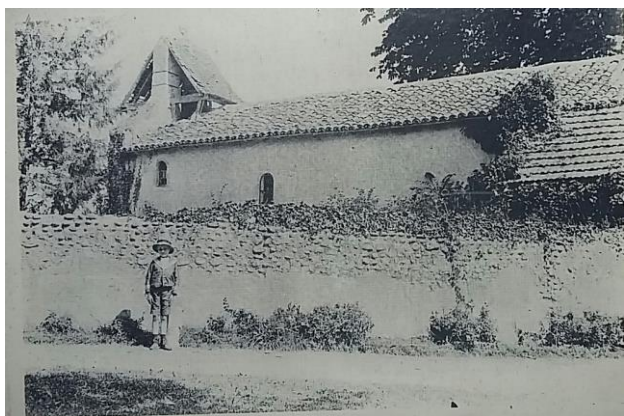
Le samedi 25 juillet, nous nous sommes retrouvés pour nettoyer la tombe de M. Victor Peyret-Cauhapé fondateur de l'église.



Le Conseil d'administration nouvellement constitué s'est réuni le 28 juillet et a élu le nouveau bureau : Présidente : Hélène Labenne, Vice-Présidente : Danièle Laborde, Trésorière : Isabelle Drivon, Secrétaire : Marie Ange Guichot.

Moncade en 1318 qui fait un don à l'hôpital de Noarrieu. Le dernier commandeur connu s'appelait Manaut de Ruthie en 1459. La chapelle moyenâgeuse de Noarrieu a été détruite et reconstruite selon les codes de l'époque en 1910, sous la direction du maître d'œuvre Peyret Cauhapé habitant le quartier.

Un peu d'histoire :



L'église de Noarrieu fait partie intégrante de l'ensemble d'une ancienne commanderie de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem (ancêtres des Chevaliers de Malte) sur un chemin annexe de Saint Jacques de Compostelle. Mais avant d'être intégrée au réseau de Caubin vers 1460, cette commanderie a eu une vie autonome. Pour preuve, le testament de Marguerite de



En 1908, l'abbé Sérisé curé de Castétis remerciait le propriétaire du terrain : Mr Lafargue négociant à Orthez de lui avoir vendu le terrain pour construire une nouvelle église. En 1922, cette église a été vendue pour le franc symbolique à la mairie de Castétis. Le curé de la paroisse en reste affectataire. Elle a été fermée au public en 2019 pour des raisons de sécurité.